



HEMICYCLE



Renouvellement des élus

Gaëtan Ahoomey Zunu, l'histoire d'un homme de conviction

Une des particularités de la nouvelle législature issue des législatives du 20 décembre, est qu'elle est composée de personnalités...

PAGE 3

DOSSIER



Développement

Nécessité et avantages de la décentralisation et des élections locales au Togo

PAGES 6&7

Médécines alternatives

Les bienfaits de l'hydrothérapie

L'eau joue un rôle très important dans la santé de l'être humain. Elle est indispensable pour la survie de l'homme...

PAGE 10

Maisons des jeunes

De multiples activités socioéducatives pour les jeunes

Dans le souci de mieux faire connaître les maisons et centres de jeunes installés sur l'ensemble du territoire togolais, le ministère du Développement à la base de l'Artisanat de la Jeunesse et de l'Emploi des...



PAGE 11



Législatives 2018

Remerciements du vice-président Unir région centrale à ses militants

Le vice-président du parti Union pour la république (Unir), région centrale a dans une lettre adressée il y a quelques jours à ses militants, exprimé ses remerciements à ces derniers, pour leurs différentes contributions durant la campagne des élections législatives du 20 décembre 2018.

PAGE 4

OPINION

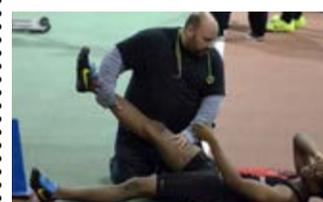
Ça va mieux...!

Le gouvernement, avec six mois de retard sur le calendrier électoral, a enfin réussi à organiser les élections locales le 20 décembre dernier et ce sur recommandation de la Cédéao. Mieux vaut tard que jamais. Un pas important a été franchi, après plusieurs mois d'agitations et de pagailles, période pendant laquelle certains Togolais, ont voulu imposer leur rythme et dicter leur vision à tout le monde.

Les critiques et les quolibets ont beau être acerbes, le gouvernement togolais, ses partenaires,...

PAGE 3



	<p>SOMMAIRE</p> <p>Gabon / Nouveau gouvernement La nouvelle équipe prête serment</p>  <p>P 4</p>	<p>Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT) Germain Méba reconduit à la tête de l'institution pour un nouveau mandat</p>  <p>P 5</p>	<p>Crampes musculaires Comment les prévenir et les gérer?</p>  <p>P 10</p>	<p>Lutte contre le Sida Des acteurs des médias au parfum du Plan opérationnel 2019 & 2020</p>  <p>P 11</p>
---	---	--	--	--

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Rencontre avec Madame Françoise Afiwa Tsedevia, Bénéficiaire du Produit AJSEF du FNFI

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit dans la préfecture de Kloto, pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de Françoise Afiwa Tsedevia, Bénéficiaire du Produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers" (AJSEF) du FNFI. Reportage...



Rencontre avec Madame Françoise Afiwa Tsedevia, Bénéficiaire du Produit AJSEF du FNFI

Nous sommes à Womé, un petit village situé à 12 kilomètres de Kpalimé. Womé est un milieu bien arrosé, bordé de part et d'autre de rivières qui donnent un aspect de belles chutes d'eau. Son paysage verdoyant et montagneux fait de grands arbres comme le Kapokier, l'acajou et le néré, lui donne un aspect attrayant et touristique qui mérite d'être connu et promu. C'est lundi, ici à la salle de spectacle de la localité, comme c'est le cas tous les premiers lundis du mois, la Chambre Préfectorale des Métiers convie tous les jeunes artisans pour les sensibiliser sur les différentes

opportunités offertes par l'Etat pour soutenir leur insertion socio-économique. A l'ordre du jour de la séance de sensibilisation de ce jour, le produit AJSEF du FNFI.

Parmi la centaine de bénéficiaires présents à cette séance, nombre sont déjà bénéficiaires réels du Produit AJSEF et d'autres en sont bénéficiaires potentiels. Parmi les bénéficiaires réels, Françoise Afiwa Tsedevia, 32 ans, diplômée en couture peut aujourd'hui se réjouir d'avoir pu ouvrir son atelier grâce au soutien du FNFI.

" Il y a de cela quelques mois, c'est en séance de

sensibilisation avec la Chambre des Métiers, que SEBADERS, une institution de Microfinance partenaire du FNFI était venu nous sensibiliser sur le produit AJSEF du FNFI. A l'époque, je venais juste de finir ma formation en couture et j'avais besoin d'un coup de pouce financier pour pouvoir ouvrir mon atelier. J'ai alors suivi tous les conseils de l'institution de microfinance et j'ai suivi alors tout le processus" Notre interlocutrice nous avoue avoir suivi bout à bout tout le processus d'obtention de crédit, de la constitution en groupe solidaire, à la formation technique en gestion

de crédit, Françoise dit avoir tout mis en œuvre pour obtenir le précieux sésame.

" Le processus n'a pas été long. Mon groupe solidaire et moi-même remplissons tous les critères pour obtenir le crédit. J'ai personnellement obtenu une première tranche de crédit de 300.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir acquérir une machine à coudre, quelques accessoires notamment les vicellines, les boutons, les fermetures... Comme vous le savez, je réside à Womé, et dans cette localité, il n'existe pas d'endroit pour les gens de pouvoir acheter toutes ces choses. En quelques sortes, je suis devenu la seule qui fait non seulement de la couture, mais qui vend également tous les accessoires de couture. C'est ainsi que j'ai acquis ma notoriété dans ma localité."

Notre interlocutrice est beaucoup appréciée dans son entourage, et pour preuve elle exerce une activité qui était quasi inexistante dans le milieu, il fallait faire des dizaines de km pour se rendre à Kpalimé pour pouvoir acheter des accessoires de couture. Aujourd'hui, elle a le sentiment d'être

vraiment très utile pour sa communauté.

" Quand je regarde le niveau d'engouement que mon petit atelier de couture et de vente d'accessoires de couture suscite auprès des habitants, je peux aujourd'hui dire fièrement que le FNFI a contribué grandement à mon autonomie financière. J'arrive à prendre en main mon destin et à assurer mes besoins les plus élémentaires. J'ai des perspectives, notamment ajouter à ce que je fais déjà la broderie. Pour cela, je suis très en règle avec les remboursements afin de pouvoir obtenir la seconde tranche de crédit de 300.000 F cfa qui doit me permettre en outre de pouvoir acquérir une machine à broderie."

Les témoignages de Françoise Afiwa Tsedevia est un véritable cas de Succes stories. Parti de rien, elle est une personne très importante dans sa localité. Son modèle de réussite est une inspiration pour les plus jeunes qui eux aussi volent de leur propre aile. Et le Fonds National de la Finance Inclusive leur en donne l'opportunité.

KD



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG. LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

OPINION

...les facilitateurs désignés par la Cédeao, etc. semblent avoir trouvé le point d'équilibre indispensable à la bonne tenue et au fonctionnement normal du Togo, après ces vents d'orage.

L'opposition réunie au sein de la Coalition, sentant déjà infructueux des rendez-vous auxquels elle convie les populations, fait preuve déjà de cacophonie et appelle aux reports, qui ne sont que l'effet

indicible de la cause. On voit d'ailleurs mal cette Coalition, officialiser tout de suite la trêve.

Tout va mieux, comparé aux semaines de septembre, d'octobre et de novembre 2017 et puis de ces semaines de manifestations en 2018. Même s'il est difficile de dire, aujourd'hui, tout de go que tout va bien, reste que tout va mieux....

Au moins, grâce à cette stabilité qui tranche avec ces semaines mouvementées. La police, la gendarmerie et autres Forces de maintien de

l'ordre ont retrouvé une certaine sérénité. Le climat sécuritaire va mieux, ces jours-ci. On peut dresser le bilan d'hier, de toutes ces manifestations. Mais, comme l'incertitude reste le maître mot de ceux qui pensent à l'avenir, rares sont ceux qui peuvent – sinon personne – ne peut parier sur ce que sera demain.

Toutefois, on peut se l'imaginer et souhaiter que tout prospère dans le sens de ces Réformes institutionnelles qui fonde la véritable attente de tous

les Togolais aujourd'hui. Et si ces réformes se réalisaient, comme souhaitées, personne ne viendra plus dire aux Togolais que la Vérité est comme, au fond d'un puits sans fond dans notre pays. Les nouveaux élus du Togo qui ont pris ou qui ont repris le chemin de l'hémicycle sont déjà à pied d'œuvre et donnent de la voix, avec quelques lois internes qui résonnent fort déjà. Par exemple, la durée du mandat du futur président de l'Assemblée nationale....

Ces nouveaux députés

semblent conscients qu'ils ne vont pas dormir pour se rappeler au bon souvenir de ceux qui doivent faire fonctionner nos institutions.

Le Togo respire, retrouve le souffle après tous ces moments de turbulences et de turpitudes politiques aigues. Nous sommes en rémission. Nous ne sommes pas certes guéris de tous nos maux, mais notre pays va mieux. Le pays ne va pas mieux. Chacun doit s'en souvenir.

Dieudonné Korolakina

Renouvellement de la classe politique togolaise Gaëtan Ahoomey Zunu, l'histoire d'un homme de conviction

Une des particularités de la nouvelle législature issue des législatives du 20 décembre, est qu'elle est composée de personnalités de plusieurs couches sociales. Parmi elles, les jeunes, des personnes qui font leur premier pas en politique, mais aussi et surtout une personne handicapée visuelle. Son nom c'est Gaëtan Ahoomey Zunu, député issu de l'Union des forces de changement. En l'écoutant attentivement, on se rend compte que c'est une personne dotée d'une culture et d'une expérience énorme qu'elle pourra mettre au service du Togo.

Il était connu pour son engagement en faveur des personnes handicapées de tout genre. Gaëtan Ahoomey Zunu faisait des sensibilisations notamment sur les médias en faveur de ces êtres vulnérables. Il menait des actions pour que leurs droits soient respectés à tous les niveaux de la société. Lui-même étant une personne handicapée, pouvait comprendre les personnes qui vivent cette situation et défendre leur cause.

Comme beaucoup d'autres handicapés, Gaëtan Ahoomey Zunu n'est pas

né ainsi. Il s'est retrouvé dans cette situation par un malheureux concours de circonstance. A la faveur de la grève nationale illimitée des années 90, et avec l'insécurité qui régnait, des cambrioleurs sont rentrés chez lui pour voler. C'est ainsi qu'il est gravement atteint par des éclats de balles et de vitres. Il perdra la vue, et pire gardera encore jusqu'à ce jour des éclats dans la peau du visage.

Selon son propre témoignage recueilli hier sur la radio Nana FM, la peau de son visage hébergerait jusqu'à ce jour au moins 170 impacts. Monsieur

Gaëtan Ahoomey-Zunu est donc l'une des victimes de la politique de la haine, de la vengeance, de l'intransigeance, de l'affrontement, de la division etc.... que notre pays a connue depuis des décennies. Et il est visiblement temps, surtout en l'écoutant d'y mettre un terme. Il s'inscrit ainsi dans la logique de Gilchrist Olympio, président national de l'UFC avec lequel on peut lui trouver d'ailleurs quelques similitudes.

On peut retenir de ses propos que « le refus de discuter fait des victimes



Gaëtan Ahoomey Zunu

». Il en sait quelque chose, il en a été victime, il ne peut donc que s'inscrire dans la nouvelle posture d'un parti comme l'UFC. Mais qu'est-ce qui a pu pousser cet humanitaire et défenseur de la cause des handicapés à s'engager en politique ? «

Tout ce qui peut éloigner l'humain de son prochain, nous sommes contre. Nous voulons aller dans le sens de la fraternité et du bonheur pour tous », a-t-il laissé entendre.

En tant que député, il compte proposer des amendements ou des projets de loi allant dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des Togolais, surtout des personnes âgées. Il fait partie de ces nouvelles révélations de la scène politique togolaise qui pourront révolutionner le travail parlementaire au Togo et impacter positivement la gouvernance. Il a réussi à surmonter son handicap comme il aime à le dire lui-même.

Edem Dadzie

Législatives 2018 Remerciements du vice-président Unir région centrale à ses militants

Le vice-président du parti Union pour la république (Unir), région centrale a dans une lettre adressée il y a quelques jours à ses militants, exprimé ses remerciements à ces derniers, pour leurs différentes contributions durant la campagne des élections législatives du 20 décembre 2018.

Quelques semaines après la proclamation des résultats définitifs des élections législatives du 20 décembre, confirmant l'écrasante victoire du Parti Unir, c'est désormais, pour les candidats victorieux, l'heure d'exprimer leurs reconnaissances à

leurs militants. C'est à cet exercice que s'est livré le vice-président région Centrale du parti présidentiel, Affoh Atcha-Dedji. Dans une lettre qu'il a adressée à ses militants, députés élus de la région et responsables locaux des circonscriptions électorales de la région centrale, l'honorable

Atcha-Dedji a exprimé toute sa gratitude pour le travail qui a été abattu durant la campagne. « Un grand merci à l'ensemble du corps électoral dont la mobilisation témoigne de la maturité du peuple togolais et de la vitalité de notre démocratie... En ma qualité de vice-président, je tiens à remercier

tous les militants et sympathisants de toute la région Centrale qui ont porté leur choix sur notre parti », a-t-il écrit.

L'honorable Atcha Dedji n'a pas été indifférent à l'accueil « chaleureux » et l'« enthousiasme » que les populations des 7 préfectures de la Centrale ont témoigné à lui et à son équipe. « Ceci traduit votre grande satisfaction pour les réalisations du parti Unir, également votre entière adhésion à la politique de développement durable du président de la République et président



Affoh Atcha - Dedji

du parti Faure Gnassingbé », a-t-il ajouté.

Rachidou Zakari

Royaume-Uni / A moins de 3 mois du Brexit Les députés désavouent l'accord de sortie de l'UE de Theresa May

Grand désaveu, gifle, humiliation, etc... tels sont les termes utilisés par plusieurs journaux qui ont suivi de près le déroulement du vote mardi 15 janvier 2019 au Parlement britannique. A 432 voix contre, cet accord négocié par le Premier ministre Theresa May plonge comme une feuille mouillée dans les critiques de cette majorité qui le considère comme désavantageux.

De mémoire de parlementaire, on n'avait pas connu tel désaveu pour un Premier ministre depuis 1920. Voilà donc le Royaume-Uni sans plan précis pour sortir de l'Union européenne, à moins de trois mois du Brexit. Les ennuis sont loin d'être terminés pour la Première ministre.

Dans la foulée, ses détracteurs ont saisi la perche qui leur était tendue pour déposer

une motion de censure. Jeremy Corbyn, le chef du Parti travailliste a pointé une «défaite catastrophique » et présenté sa motion de censure contre le gouvernement.

L'initiative est présentée comme très risquée pour son auteur Jeremy Corbyn. Certes, Theresa May est affaiblie par la nouvelle défaite qu'elle vient de subir et son parti est très divisé. Les tenants d'un

Brexit dur, à l'instar de Boris Johnson et Jacob Rees Mogg, ont même fêté le résultat du vote au champagne. Mais de là à ce que des députés Tories se rallient aux travaillistes pour faire tomber le gouvernement, il y a un pas que peu oseront sans doute franchir.

Dès mardi soir, le petit parti unioniste nord-irlandais DUP et plusieurs députés rebelles conservateurs ont annoncé qu'ils



Theresa May

soutiendraient Theresa May, eux qui ont pourtant voté contre elle lors du vote sur l'accord de divorce. Si elle passe cette épreuve, elle aura donc jusqu'à lundi pour présenter un « plan B ». Theresa May a d'ores et déjà prévu de s'entretenir avec les chefs de partis pour tenter de comprendre ce qui serait de nature à

recueillir un soutien de la Chambre des communes. Une mission qui s'annonce délicate, tant les points de vue sont larges. Dans l'immédiat, Theresa May n'a pas prévu de se rendre à Bruxelles. Elle doit d'abord faire un peu de ménage à domicile, avant de se tourner vers les responsables européens.

T.M

RDC/Présidentielle 2018 Le Conseil de sécurité de l'ONU appelle les acteurs à respecter les résultats du scrutin

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté mardi 15 janvier, à l'initiative de la France, un communiqué qui salue le bon déroulement des élections en République démocratique du Congo. Alors que la Cour constitutionnelle a été saisie par l'opposant Martin Fayulu, qui exige un nouveau décompte des voix, les diplomates appellent les parties prenantes à respecter l'issue du scrutin tout en rappelant que les litiges doivent faire l'objet d'une saisine des «sages». C'est la première expression publique du Conseil depuis l'annonce de résultats controversés la semaine dernière.



Siège du Conseil de sécurité

C'est le plus petit dénominateur commun qui a mis les diplomates d'accord : le scrutin s'est bien déroulé, jusqu'aux résultats provisoires. C'est là que les avis divergent sur la conduite à tenir face à ces résultats qui ont surpris tout le monde.

La Chine et l'Afrique du Sud, membres du Conseil de sécurité, s'en satisfont et ont donc accepté une déclaration qui salue le bon déroulé du scrutin sur le fond et prend note des résultats annoncés la semaine passée.

Sur la forme, le Conseil reconnaît les challenges techniques, sécuritaires et logistiques qui ont entouré la tenue de ces élections, et souligne la nécessité pour toutes les parties de réaffirmer l'intégrité du processus électoral, de respecter les résultats du scrutin, de défendre la démocratie et de préserver la paix dans le pays.

Les diplomates rappellent que tous les litiges doivent s'exprimer dans le cadre légal de la Cour constitutionnelle, et soulignent le rôle joué par les missions d'observation de la SADC et de l'Union africaine. Trois entités qui semblent favorables à voir en Félix Tshisekedi une alternative acceptable pour remplacer Joseph Kabila.

T.M. et Rfi.fr

Gabon / Nouveau gouvernement La nouvelle équipe prête serment

Aurait-il senti son pouvoir de plus en plus menacé par son absence du pays ? Hormis le feuilleton de la tentative de coup d'Etat du 7 janvier dernier, rien ne semblait presser le président Ali Bongo à faire un aller-retour entre le 14 et le 15 janvier 2019 pour recevoir le serment d'allégeance de sa nouvelle équipe.



Ali Bongo Ondimba

Après deux mois d'absence du pays, le président gabonais a eu l'occasion de serrer la main aux membres de sa nouvelle équipe gouvernementale ce mardi 15 janvier 2019 à Libreville.

La cérémonie a duré moins d'une heure. C'était dans la salle d'apparat du palais présidentiel au 2e étage. Seule la presse officielle avait accès à la salle. Les autres journalistes étaient au rez-de-chaussée, dans une pièce où aucune image de la cérémonie n'était diffusée. A la fin de la cérémonie, le Premier ministre Julien Nkoghe Bekale a affirmé aux journalistes que la cérémonie s'était très bien déroulée. Le président de la République Ali Bongo Ondimba est toujours

convalescent, mais en pleine récupération.

Depuis le coup d'Etat manqué du 7 janvier 2019, une controverse sur un retour présidentiel avait pris de l'ampleur sur la place publique gabonaise, Ali Bongo s'étant muré dans un silence de cathédrale. Aujourd'hui, il faut croire que la nomination il y a deux jours de Julien Nkoghe Bekale au poste de Premier ministre a sans doute accéléré les choses. En effet, par une règle de la nouvelle Constitution, les membres du gouvernement formé par ce dernier sont tenus de prêter un serment d'allégeance devant le président de la République.

Au-delà, le déplacement présidentiel envoie un

message à ceux qui doutent encore de la capacité physique- et éventuellement mentale- d'Ali Bongo à diriger encore le pays. Le locataire absent revient au Palais du bord de mer pour fournir, s'il en fallait encore, des preuves qu'il est bien en vie. Aux démentis de son entourage, le président avait ajouté un discours de nouvel an d'à peine 4 minutes qui avait peu convaincu les Gabonais. Cette fois-ci, c'est sa personne qu'il offre en preuves.

Outre la cérémonie d'allégeance, Ali Bongo Ondimba devrait y présider le premier Conseil des ministres d'après l'AVC qui l'a foudroyé le 24 octobre 2018 à Riyad.

T.M.

Contentieux commercial

La plateforme « Forsetti commercial » désormais accessible aux avocats et huissiers

Les avocats et les huissiers pourront désormais se servir de la plateforme « Forsetti commercial » pour effectuer leurs activités. Avec cette plateforme, ils pourront initier directement des procédures en ligne avec des chambres commerciales.



Forsetti commerciale est une plateforme de gestion du contentieux commercial

Au cours d'une rencontre tenue vendredi 11 janvier dernier à la Maison de l'Avocat, les avocats et les huissiers ont été entretenus sur la mise à jour de l'application de gestion du contentieux

commercial. L'initiative vient du Programme national de modernisation de la justice (PNMJ) et de la Cellule Climat des affaires. Les participants ont appris les fonctionnalités additionnelles de l'application de traitement

des dossiers à caractère commercial en cours d'utilisation au tribunal de première instance et à la cour d'appel de Lomé. L'application « Forsetti commercial » a été conçue par Pero Groupe. Le directeur général de

cette société Ulriche Fiacre Aihou a indiqué qu'avec les nouvelles fonctionnalités de l'application, les avocats et huissiers ont la possibilité de saisir en ligne les chambres commerciales et de payer directement les frais de justice via Flooz et Tmoney. Bientôt les opérations se feront aussi par cartes bancaires. Les avocats et huissiers pourront aussi consulter en ligne l'état d'avancement de leurs dossiers.

Les nouvelles fonctionnalités prévoient également un système de notification automatique par SMS ou par mail aux parties ou à leur conseil, des événements relatifs à chaque dossier. Par ailleurs, le dispatching des dossiers aux juges se fera suivant un

système automatique. L'initiative permet de prendre en compte les préoccupations des hommes d'affaires du point de vue célérité et sécurité et s'inscrit dans une démarche d'amélioration du climat des affaires.

«Forsetti commercial» permet de réduire les délais de traitement du contentieux commercial et contribue à renforcer le dispositif de la justice commerciale. Elle a été mise en place grâce au Projet de renforcement de capacités des chambres commerciales du Tribunal de première instance et de la Cour d'appel (PRCTPICA).

Félix Tagba

Source: Togofirst.com

Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT)
Germain Méba reconduit à la tête de l'institution pour un nouveau mandat

Germain Méba a été réélu le mardi 15 janvier dernier comme président de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo. Le nouveau bureau est composé de 7 membres.

Germain Méba demeure le président du bureau exécutif de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT). Il va diriger l'institution pour un nouveau mandat. Deux nouvelles têtes s'ajoutent à l'ancien bureau de la CCIT. Il s'agit de Glé Ametepé et Douti Bessoko qui sont respectivement 2e vice-président et conseiller du secteur service.

Rémi Moèvi est élu 1er vice-président de l'institution. Le poste de trésorier sera dirigé par Claude Gbikpi. Mme d'Almeida Boèvi est élue conseillère du secteur commerce et Limazie Peyebinesso conseillère du secteur industrie.

L'Assemblée consulaire a jugé le bilan du bureau sortant de la CCIT positif, d'où la reconduction de Germain Méba à la tête de l'institution.

Plusieurs initiatives et activités ont été entreprises par M. Méba au cours de son précédent mandat. Le secteur privé a par exemple participé au Business Forum organisé par le Togo à Hangzhou en Chine en septembre 2018. Le Togo a également participé à la 1ère exposition internationale d'importation de Shanghai. On



Germain Méba

note aussi la signature d'un accord avec le China Council for the Promotion of International Trade (CCPIT).

Beaucoup de défis attendent ce nouveau bureau de la CCIT à l'instar du financement du Plan national de développement (PND 2018-2022). Le gouvernement envisage un financement de 65% du secteur privé.

Germain Méba est à la tête de la CCIT depuis 2014.

F.T.

Energie solaire
BBOXX va déployer deux millions de systèmes solaires en Afrique d'ici à 2022

Le groupe britannique BBOXX a obtenu un financement de 31 millions de dollars pour la construction de deux millions de systèmes solaires en Afrique d'ici à 2022. Le financement vient du Fonds Africa infrastructure investment managers (AIIM). Plus de 10 millions de personnes vont bénéficier de ce projet en Afrique. Le groupe est également présent au Togo à travers l'initiative Cizo.

Les besoins en électricité se font de plus en plus sentir en Afrique. Avec ce financement, le groupe BBOXX va résoudre en partie ce problème et permettre à plus de 10 millions de personnes d'avoir de l'électricité sur le continent.

Pour Mansoor Hamayun, PDG et co-fondateur du groupe, ce financement « montre l'engagement de BBOXX à mobiliser davantage d'investissements et de capitaux dans le secteur off-grid, grâce à des partenariats avec de grandes entreprises mondiales ». Ce financement permettra au groupe de renforcer ses actions sur le continent. Le groupe va développer ses actions au Rwanda, au Kenya et en République démocratique du Congo (RDC).

Le groupe indique également que cet investissement lui permettra d'accélérer le déploiement des systèmes solaires qui combinent des panneaux solaires et des batteries avec une technologie de pointe.

« Nous sommes ravis de travailler avec BBOXX pour étendre



Mansoor Hamayun

l'électricité solaire hors réseau à des millions de personnes auparavant sans accès aux services publics de base. BBOXX partage notre vision visant à éliminer les obstacles à la croissance économique et à faciliter le développement des économies africaines », a déclaré le PDG d'AIIM Jurie Swart.

La société est présente au Togo depuis 2017 à travers le projet Cizo. Elle y développe des systèmes solaires domestiques avec des panneaux solaires alimentés par des batteries qui stockent de l'électricité. Le groupe envisage de raccorder 300 000 foyers d'ici à 2022.

F.T.

Développement

Nécessité et avantages de la décentralisation et des élections locales au Togo

Depuis la Constitution du 14 octobre 1992, le Togo a opté pour une réforme de l'organisation administrative fondée sur le principe de la décentralisation. En effet dès les années 1990, la décentralisation est devenue la forme d'organisation administrative de la plupart des États africains car elle incarne l'espoir. Aussi s'avère-t-il nécessaire de savoir qu'au Togo la décentralisation se fera dans un cadre juridique bien précis, avec des collectivités territoriales, des acteurs et des compétences dévolues, chapeauté par des élections locales.

La décentralisation consiste en un transfert de pouvoirs de l'État vers des personnes morales de droit public distinctes de lui. Elles disposent d'une autonomie plus ou moins grande, selon le degré de décentralisation et d'un budget propre. Et elles restent sous la surveillance de l'État, autorité de tutelle. La décentralisation est un système d'administration dans lequel le pouvoir de

décision est exercé à la fois par l'État et par des personnes morales autonomes soumises au contrôle, au principe de légalité, des autorités étatiques. Autrement dit, la décentralisation consiste dans le transfert d'attributions de l'État à des collectivités ou institutions différentes de lui et bénéficiant, sous sa surveillance, d'une certaine autonomie de gestion.

modifications portent sur le nombre de conseillers par commune, par préfecture et par région, l'intercommunalité comme mode de coopération obligatoire entre les communes d'une même préfecture, de même que pour les communes du grand Lomé composé des préfectures d'Agoè-Nyivé et du Golfe, la composition de son organe délibérant et la présidence de son exécutif, la possibilité de création du district autonome du Grand Lomé, la nouvelle répartition des compétences entre compétences propres, compétences partagées et compétences transférées, la

limitation des mandats des élus locaux à deux (02) au maximum et la prise en compte des nouvelles dispositions relatives à l'organisation financière des collectivités locales. Le projet de loi portant modification de la loi n° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales adopté à la majorité des députés présents, comporte trois cent quatre-vingt-huit (388) articles dont soixante-dix-sept (77) nouveaux, cinquante-deux (52) modifiés et soixante-cinq (65) abrogés.

Source: www.assemblee-nationale.tg

La loi sur la décentralisation et aux libertés locales



Les députés, au cours de la deuxième séance plénière de la première session extraordinaire de l'année 2018, tenue le 26 janvier 2018 ont étudié et adopté le projet de loi portant modification de la

loi n° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales. Cette modification résulte du vote de la loi n° 2017-008 du 29 juin 2017 portant création de communes. Ainsi, les principales

Décentralisation et ODD: les communes du Togo ciblées

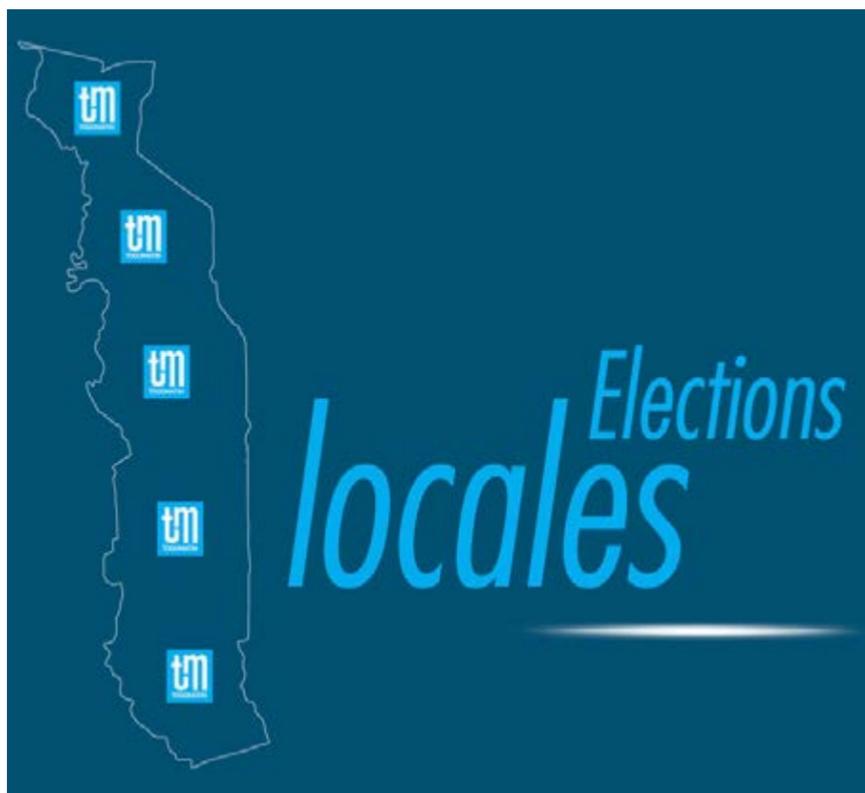
Le ministre togolais de la Sécurité, Damehame Yark, a ouvert le mardi 21 novembre 2017, la 13ème journée des Communes du Togo. C'était en présence de ses collègues de l'Environnement, André Johnson et celui de la Communication, Guy Lorenzo. La cérémonie a connu la participation des ambassadeurs de France, Marc Vizy et d'Allemagne au Togo, Christoph Sander. Cette 13ème journée des communes du Togo organisée dans le cadre du 21ème anniversaire de l'Union des communes du Togo (UCT), est placée sous le thème : « Appropriation locale des ODD pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 : Enjeux, stratégies, outils et méthodes ». La décentralisation est devenue un passage obligé pour développer les collectivités locales.

Pour Christoph Sander, l'ambassadeur de l'Allemagne au Togo, il est important

que les citoyens sentent les résultats de la réalisation des ODD. Intervenant également à l'ouverture de la journée, le ministre togolais de l'Environnement et des Ressources forestières, André Johnson, a estimé que la journée des Communes du Togo traduit la volonté de créer un cadre d'échanges et de partage d'expérience. Il a invité les collectivités locales à collaborer avec les ministères sectoriels pour la mise en œuvre des ODD. « C'est dans les collectivités locales que se jouera la lutte contre la pauvreté et les inégalités », a précisé le ministre Johnson. Le colonel Yark a indiqué par ailleurs que la décentralisation est plus nécessaire que jamais afin de libérer les initiatives locales en faveur des ODD et améliorer l'efficacité de l'action publique en prenant en compte les réalités des territoires.

Source: <https://togobreakingnews.info>

Les composantes de la décentralisation



Étant entendu que la décentralisation rime avec autonomie, ces conditions sont au nombre de trois : Autonomie matérielle : la structure décentralisée jouit de la personnalité morale ; elle dispose d'un patrimoine et d'affaires propres, qualifiées le plus souvent d'affaires locales par opposition aux affaires nationales gérées par l'État. Autonomie organique : les affaires de la structure décentralisée sont gérées par des organes qui sont propres à cette structure décentralisée. Autonomie fonctionnelle : la structure décentralisée gère ses affaires plus ou moins librement.

Cette triple autonomie diffère de l'indépendance : la structure décentralisée reste

sous la surveillance de l'État, sous le nom de contrôle de légalité ou parfois de tutelle (établissements publics – en droit administratif, la tutelle ne vise pas principalement à protéger les intérêts de la collectivité locale. Son objectif est de sauvegarder l'intérêt général contre d'éventuels excès des autorités locales. Quelques scandales concernant la gestion des ressources sont parfois observés dans des conseils régionaux ou départementaux. On distingue la décentralisation territoriale qui s'applique aux collectivités locales et la décentralisation technique, ou fonctionnelle, concernant les institutions spécialisées dotées de la personnalité morale comme les établissements publics.

Une décentralisation pour des avantages

Les domaines d'activités gérés par le Service public présentent les avantages suivants : la même qualité du service rendu pour chaque personne (ou client) quels que soient sa situation géographique, ses revenus, sa situation sociale, etc. ; le Service public est présent sur tout le territoire, que ce soit dans les grandes villes ou à la campagne ; le travail réalisé

est en général efficace et de bonne qualité ; les subventions sont utilisées au mieux dans l'intérêt général. C'est-à-dire que l'investissement du service public concerne une majorité de citoyens et non pas seulement les élites ou autres ; aujourd'hui, les conditions de travail des salariés sont optimales (bien que cela soit en cours d'évolution négative) ; les droits des salariés sont

généralement respectés (heures supplémentaires payées, RTT, etc.) ; les salariés sont informés de leurs droits et devoirs, des engagements de l'entreprise (ou service public).

La décentralisation, qui favorise la démocratie locale et la promotion de la bonne gouvernance, a des avantages et des inconvénients. Mais tout dépend de la force ou de la faiblesse de l'État. Comme avantages, la décentralisation favorise le développement national à partir de la base et concourt à la promotion de la démocratie locale par la participation des citoyens à la prise de décision. Elle a pour objectif de mettre en place une administration de proximité qui rapproche l'administration des administrés et réduit la lenteur dans l'accomplissement des services publics. Elle permet au pouvoir central de se dessaisir de certaines tâches pour les confier aux entités locales pour augmenter la

confiance des citoyens vis-à-vis de l'État. Elle constitue un contrepoids à la puissance étatique et un rempart contre les dérives et tentatives autoritaires des gouvernants. Cependant, le risque majeur de la décentralisation est la tendance au désengagement de l'État et l'abandon des responsabilités aux collectivités territoriales. L'État peut faillir à certaines de ses missions régaliennes économiques, sociales et politiques. La décentralisation entraîne également une augmentation du personnel administratif qui implique une augmentation des charges, donc des dépenses.

Il y a également possibilité de conflits entre les organes délibérants et exécutifs locaux ainsi que la marginalisation de certaines régions et des entités administratives décentralisées.

Source: Moussa Danioko/
Maliweb.net

Les élections locales se feront dans 116 communes

Cinkanse : 2 communes,	Tône	mono	: 2 communes.
: 4 communes,	Kpendjal	Agou	: 2 communes,
communes,	Koendkaj ouest	Danyi	: 2 communes,
communes.	Oti	Akebou	: 2 communes,
Oti Sud	: 2 communes,	Kpele	: 2 communes,
Tandjoare	: 2 communes,	Kloto	: 3 communes, Ogo
Keran	: 3 communes,	: 4 communes,	Amou
Bassar	: 4 communes,	3 communes,	Wawa
Dankpen	: 3 communes,	3 communes,	Haho
Kozah	: 4 communes,	4 communes.	Ave
: 2 communes.	Doufelgou	Bas mono	: 2 communes,
: 2 communes,	Assoli	Yoto	: 3 communes, Vo
communes,	Tchaoudjo	: 4 communes,	Lacs
communes,	Sotouboua	: 4 communes,	Zio
communes,	Mô	Agoe-Nyive	: 6 communes et
Tchamba	: 3 communes,	Golfe	: 7 communes.
Blitta	: 3 communes,	Source	: icilome
: 2 communes,	Est mono	Réalisé par	Attipoe Edem
: 3 communes,	Moyen	Kodjo	




Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires !
Vous avez besoin d'une communication dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjole
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

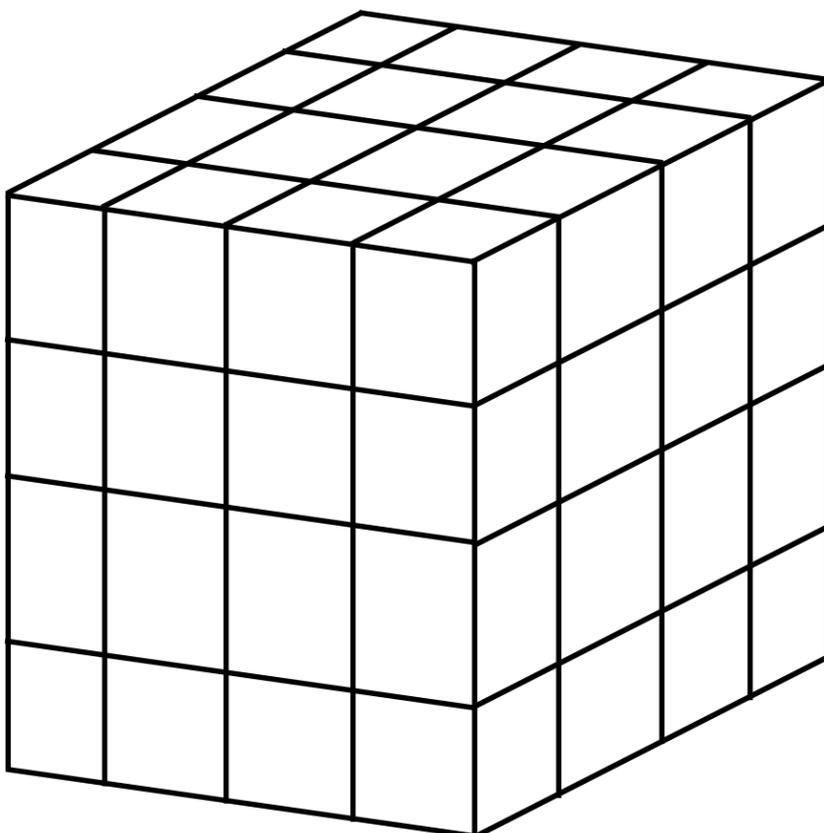
AVIS DE DECES

EN MEMOIRE DE NOTRE CHERE ET REGRETTEE

Doïse Sohoïnde Dorcas dite Yaovino

Rappelée à Dieu

le 24 Octobre 2018 à Lomé

dans sa 88^e année**Programme des cérémonies****Mardi 05 Février et Mercredi 06 Février 2019:**Présentation de condoléances à Djifa-Kpota de 18h à 20h,
Maison HOGLONOU sise derrière le côté Est du marché de Djifa**Vendredi 08 Février 2019**Veillée: à partir de 20h à l'aube,
Lieu: Hounakopé, Afagnan-Gblétta
(Bas-Mono Togo)**Samedi 09 Février 2019**Lieu: Inhumation au cimetière
familial Afagnan Gblétta
(Bas-Mono), Togo
Heure: A partir de 08h30*La famille vous remercie***Traduction**Avez-vous un texte, un document, un
diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com**Jeu**On fabrique un gros cube en empilant
64 petits cubes.Combien de faces du gros cube doit-on
peindre en jaune pour qu'un petit cube
ait trois faces jaunes?Et combien de faces doit-on peindre en
jaune pour que deux cubes aient trois
faces jaunes?**Les bons plans et les bonnes adresses****COURRIER EXPRESS**DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier,
Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e
étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél:
22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26**OPERATEURS TELEPHONIQUES**MOOV: Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE: Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM: Tél. 22 21 47 14**SANTE GENERALISTES**DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse /
Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72**OU MANGER ET DORMIR A LOME?**HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél :
90 17 03 30
HOTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11**MUSCULATION ET MASSAGE**Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES
ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90
24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph
Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70**AGENCE DE COMMUNICATION**Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation
d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des
Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com**SUPERS MARCHES A LOME**CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle
Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
(Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43**FRUITS ET LEGUMES**MARCHÉ ABATTOIR (Juste en face du Super
Marché Le Champion)
MARCHÉ DE GOYI SCORE (Juste en face du
Super Marché RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA
(Qtier Adidogomé, carrefour des
Franciscains), Tél: 91 81 25 38**DANSE ET COURS DE ZUMBA**AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC.
Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE « LES
ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana
BLAKIME); Tél: 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle
africaine); Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél :
91 70 61 86**AVIATION**AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél: 22 40 04 99**Pharmacies de garde de Lomé
du 14 au 21 / 01 / 2019**

St ANTOINE	1048, Avlibération	22 21 29 64
CENTRE	46, Rue de la Gare	22 21 83 30
N-D de MEDJ	Bd du 13 Jan	22 35 20 02
DEO GRATIAS	Kotokou-Kondji	22 21 83 31
AMESSIAME-BE	Marché de Bè	96 32 97 60
KODJOVIAKOPE	Av. Duisbourg	22 21 89 90
PATIENCE	Tokoin Gbadago	22 21 60 94
BON SECOURS	Cassablanca	22 45 76 74
JUSTINE	Tokoin Habitat	22 21 00 01
ISIS	NUKAFU Gapkpoto	70 44 83 87
YEM-BLA	258, Av. Akéï	22 26 76 51
HEDZLANAWÉ	HEDZLANAWÉ	22 26 49 61
THERYA	TOGO 2000	22 61 56 52
CITRUS	Attiégou Yayrakomé	70 44 59 24
PHARMACIE 2000	BE KPOTA	22 70 01 69
CHRIST ROI	Kagomé	22 27 46 66
ELI-BERECAL	Adidogomé,	99 91 13 42
LA REFERENCE	Madiba	22 51 12 12
BONTE	Route SEGBE,	93 95 80 78
CONFIANCE	Face GTA	22 42 43 81
LUMIERE	Agbalepédogan	70 43 15 49
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22 25 65 12
OSSAN	carrefour AVEDJI	70 40 44 25
DES ROSES	Vakpossito,	70 42 37 72
LA GRÂCE	SUN AGIP Agoè	22 25 91 65
ESPACE VIE	Agoè Logopé,	99 85 89 07
VITAS	Agoè Assiyéyé	22 25 63 43
MAWUNYO	Agoè-Sogbossito,	70 42 34 64
TAKOE	Zongo	22 34 03 42
BAGUIDA	Baguida	70 42 47 77
AVEPOZO	Avepozo	22 27 04 86

**Quelques ambas-
sades et consulats**

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Interview avec l'écrivaine togolaise Gad ami «Chaque génération doit laisser le récit de leur vie aux générations futures»

La romancière togolaise Gad Ami, auteure du premier roman de la littérature féminine togolaise, Étrange héritage (1986), vit aux États-Unis depuis 2001. Un choix personnel qui a eu pour conséquence de l'éloigner de la scène littéraire togolaise. Dans les années 80, après le décès brutal de la sénégalaise Mariama Ba (1981) son nom circula aux côtés de ceux de Gisèle Hountondji, Tchotcho Ekué, comme faisant partie de la nouvelle relève littéraire. Nombreux sont ceux qui pensent qu'après Étrange héritage, elle n'a plus rien écrit. Coup de chance ou du destin !? Elle était de passage à Lomé en septembre 2018, et nous avons organisé ensemble avec elle un café littéraire dans la bibliothèque de quartier « Café Curieux » à Bé-Kpota, banlieue de Lomé. L'occasion était belle de discuter avec elle de toutes les questions soulevées par ce roman précurseur de l'écriture féministe au Togo. Elle a accepté de répondre aux questions de Kangni Alem et d'Edem Latevi...

Commençons par la fin de votre tout premier récit où votre héroïne Délali, après sa déception amoureuse laisse comme héritage, au fruit de cet amour fracassé, le récit de ce que fut sa vie. Que signifie ce geste testamentaire symbolique?

Gad Ami : Pour répondre à votre question, les gens croient habituellement que quand on parle de testament, il s'agit des biens matériels ou financiers. J'ai toujours pensé que les écrits restent pour la vie. Et si Délali donne ce texte en héritage, elle évite qu'on raconte des histoires à son fils. Ensuite je suis de ceux qui pensent que chaque génération doit laisser le récit de leur vie aux générations futures pour qu'elles évitent les travers de celles passées. La vraie vie est faite de hauts et de bas et c'est notre vie.

Vos thèmes abordés sont relatifs à l'amour mais on ne lit pas sous votre plume des histoires de contes de fées par exemple, plutôt des tragédies.

Gad Ami : Arriver à aimer, c'est commencer à savoir ce que veut dire souffrir. Il est bien vrai que tout le monde ne sait pas aimer. Le vrai amour est semblable à une rose avec des épines. C'est aussi cela la vie. Chacun doit quêter l'amour car il existe, et ce serait triste de ne pas en avoir eu dans sa vie. Donc je recommande la persévérance pour ceux qui ne l'ont pas encore trouvé. Délali n'a connu qu'un seul amour dans sa vie, puis elle est devenue folle. Sa folie est comparable à la mort dans ce cas-ci. C'est dire que l'amour est unique et il n'y a pas de raison de vivre sans ce sentiment.

Comment est né Étrange héritage ?

Gad Ami : Cela remonte à une époque où j'étais encore chez les sœurs à Atakpamé. J'aimais beaucoup la lecture et je me rappelle que nous avions au moins un roman



La romancière togolaise Gad Ami

à lire dans la semaine. Ce qui ne me suffisait pas. Je me débrouillais pour en avoir plus à lire. Il m'arrivait d'exercer mon imagination pour continuer les récits que je lisais au point où ce jeu a fini par devenir une habitude. Arrivée en France pour les études, j'ai eu le temps de digérer ces lectures et je me suis décidée à écrire un livre moi-même. Surtout que mes sœurs se moquaient de moi en m'appelant « écrivain public », j'ai voulu peut être leur prouver quelque chose... c'est comme cela que le texte Étrange héritage a vu le jour.

Quel accueil lui avait réservé le public ?

Gad Ami : C'était surprenant ! Pour moi c'était un jeu au début. Le directeur des éditions NEA était de passage à Paris, et après qu'il a reçu et lu mon manuscrit, il m'a annoncé que mon texte avait été accepté mais il y a certainement beaucoup de choses à enlever. Je lui ai demandé pourquoi voudrait-il enlever des choses. C'est alors que je me suis rendu compte qu'il a cru être en face d'un texte autobiographique. Ce n'était pas le cas lui avais-je dit. Quelque temps après c'est une amie de ma mère qui l'a appelée pour l'informer que sa fille passait à la télé. Je crois qu'ils ont montré ma photo et ils ont parlé de la publication de mon premier

roman. Il faut dire que j'ai toujours gardé les pieds sur terre. J'étais souvent surprise d'entendre crier « Gad Ami » à des endroits où je ne m'attendais pas à voir une connaissance ou une amie. En un mot je dirai que le livre a été aimé par le public et même longtemps après à sa parution.

Votre sentiment par rapport à vos paires ?

Gad Ami : Aujourd'hui, je suis contente de savoir que d'autres femmes sont rentrées dans l'aventure de l'écriture aussi. Je suis partagée entre plusieurs activités et bien que j'aimerais écrire plus de livres, cela m'est un peu difficile. C'est toujours bien de savoir que mes semblables sont dans le métier. Cela m'encourage !

Vous avez dit que vous n'écrivez pas que des romans, qu'écrivez-vous d'autre ?

Gad Ami : Oui. A vrai dire, j'avais écrit un texte qui a pour titre : Sans scrupule. Il a été refusé par les éditions NEA pour la simple raison que l'imaginaire que portait le récit n'était pas qu'africain. Au-delà des œuvres romanesques dont La croix de la mariée, j'ai écrit quelques essais religieux notamment L'esprit saint et la sorcellerie, Les us et coutumes pour l'Eglise, I am so proud to be catholic,

La puissance de l'esprit saint dans notre vie.

Vous avez parlé un peu pendant le café littéraire de votre second roman La croix de la mariée. C'est une œuvre qui n'a pas d'existence officielle. Cependant, quelques exemplaires ont circulé sur le marché au Bénin.

Gad Ami : En effet, l'œuvre La croix de la mariée devrait être publiée aux éditions Flamboyants. Il s'est fait que l'éditeur et moi nous ne sommes pas entendus sur un certain nombre de points dont la première de couverture du roman. J'ai dû lui refuser la publication du texte. Cependant, comme vous le disiez, je crois qu'il en a vendu des exemplaires pendant un moment. Tout compte fait, le livre va paraître bientôt au Togo et j'espère que les lecteurs togolais pourront enfin s'en procurer.

Vous avez porté vos réflexions sur la famille très souvent dans vos textes. Le triptyque époux-épouse-belle-mère vous évoque quoi comme réflexion, et pourquoi ?

Gad Ami : La belle-mère est celle qui crée souvent des problèmes à la mariée pour des raisons qu'elle seule connaît. C'est pour cela que je m'intéresse à ces trois protagonistes. Le beau-père peut être source d'ennui aussi. Mais je vois une action ponctuelle quand il s'agit du beau-père : je ne veux pas que tu épouses mon fils ou ma fille. C'est tout ! La belle-mère par contre se comporte comme une épine dans les pieds du couple. Et parfois elle n'a pas de raison. C'est pareil pour les tantes.

Comment est née La croix de mariée ?

Gad Ami : La mort du père de Bénita, l'héroïne, est une expérience douloureuse que j'ai peut-être exorcisée. La perte de mon père reste toujours pour moi une blessure profonde. Cependant, c'est un texte loin de l'autobiographie. Mes principes transparaissent dans le texte.

S'il faut réécrire Étrange héritage, qu'est-ce qui peut changer dans le récit et pourquoi ?

Gad Ami : Je ne pense pas qu'il y aurait un changement. Les gens tombent amoureux de la même façon, aiment de la même façon, ont les mêmes problèmes.

Vous êtes profondément chrétienne catholique. Comment expliquez-vous le fait que Délali choisisse la sorcellerie pour dompter

le cœur de son amoureux réticent ?

Gad Ami : En effet, je suis chrétienne catholique. Et j'assume ma foi chrétienne entièrement. Comme je le raconte dans le roman, les gens vont souvent chez les féticheurs pour leurs problèmes. Le plus souvent c'est des gens qui vont régulièrement à l'église ou qui ne sont pas chrétiens. Mais moi, j'ai choisi de montrer que cela n'est pas logique, en faisant tout pour que Délali ne réussisse pas dans son projet occulte. Les diacres ou les personnes qui ont une grande responsabilité dans l'église se retrouvent à faire du syncrétisme quand vient une maladie ou toutes sortes d'ennuis. Si Délali n'a pas réussi c'est pour exprimer ma foi. Si la sortie de La croix de la mariée a connu des difficultés, c'est aussi dû en partie à des questions de convenances religieuses. La première de couverture portait une image que je juge un peu sectaire. Je n'ai pas voulu créer d'ambiguïté dans la tête de mes lecteurs. Je tiens beaucoup à ma foi chrétienne.

Il y a des qui veulent continuer à vous lire. Dites-nous si vous pensez à vos lecteurs ou si vos principes passent avant eux.

Gad Ami : Je suis réconfortée de savoir que les gens veulent me lire. Et j'éprouve du plaisir à écrire parce qu'il m'arrive de passer des nuits entières pour le faire. Je suis contente à chaque fois que je finis d'écrire. Mais c'est pour les lecteurs, donc je ne peux pas dire que mes principes passent avant eux. Je suis inspirée par tout ce qui m'arrive au sein de la société.

Comment vous définissez-vous ? Gad Ami est-elle féministe ?

Gad Ami : Je suis une libérale. Libérale avec des principes, mais libérale. Ces principes font de moi ce que je suis : Gad Ami. Je garde ma foi, je fais ce que je crois bon de faire. Je ne voudrais pas déplaire à mon Dieu. Peut-être conservatrice aussi, par rapport à ma foi religieuse. Je ne revendique aucune part de féminisme. Il faut donner à l'homme sa place.

Pouvons-nous espérer lire Étrange héritage et La croix de la mariée bientôt ?

Gad Ami : Très bientôt. Je suis en contact avec les éditions Haho à Lomé pour leur réédition.

Source : Le blog de Kangni Alem

Crampes musculaires

Comment les prévenir et les gérer?

La plupart d'entre nous ont une certaine idée des crampes. Nous en avons été victimes au moins une fois dans notre vie. Même si c'est un mal qui n'inquiète pas au plus haut point, il ne doit pas être négligé. Il est possible de le prévenir et surtout de prendre des dispositions pour éviter des problèmes de santé plus graves.

Une crampe est une contraction musculaire involontaire qui débute brutalement. Elle est intense, très douloureuse et localisée à un muscle qui devient raide. Généralement, elle survient la nuit mais peut apparaître également au cours d'un exercice musculaire intensif ou dans les heures qui le suivent.

La crampe disparaît généralement au bout de quelques minutes, mais le muscle peut rester encore sensible plusieurs heures.

Le plus souvent ce sont les muscles des membres inférieurs qui sont atteints : au niveau du mollet et du pied notamment. Lorsqu'elles touchent les mains après un effort prolongé d'écriture par exemple, on parlera de "crampes de l'écrivain".

Le mécanisme de survenue est mal connu. On pense que les crampes sont dues à un déséquilibre en eau et sels minéraux des cellules musculaires et une perturbation de la commande nerveuse des muscles qui ne se relâchent pas.

Si le plus souvent les crampes n'ont pas de cause particulière, certaines circonstances ou maladies peuvent

néanmoins favoriser leur apparition. La déshydratation (en cas de transpiration abondante, par exemple) ; la prise de certains médicaments (diurétiques, laxatifs), certaines maladies endocriniennes (comme l'hypothyroïdie), les intoxications aux métaux lourds ou venin d'animaux ..., ainsi que de nombreuses maladies neurologiques.

Comment réagir à la survenue d'une crampe ?

Une crampe peut être rapidement soulagée grâce à quelques gestes simples : Il faut étirer et masser le muscle atteint par la crampe. Par exemple, s'il s'agit du mollet, levez la jambe et ramenez progressivement la pointe du pied vers vous. Une fois cet exercice réalisé, essayez de marcher sur les talons quelques minutes, Puis réhydratez-vous en buvant de l'eau abondamment.

Prévenir la survenue de crampes musculaires

Pour anticiper la survenue des crampes, il est recommandé de s'hydrater correctement en buvant de l'eau sans attendre d'avoir soif, surtout en période de chaleur, de manger

sainement et de privilégier les aliments riches en magnésium pour les sportifs et les femmes enceintes : par exemple, germe de soja, riz, pain complet, noix ou banane...

Pour les crampes à l'exercice, il est conseillé de faire régulièrement des étirements, de la marche ou du sport. Prenez également un peu de repos avant l'effort et pensez à bien vous échauffer ainsi qu'à compenser les pertes en eau et en sel pendant votre activité en buvant une boisson de l'effort. Puis terminer votre séance par des exercices de relaxation des muscles.

La consultation d'un médecin peut s'avérer nécessaire dans certains cas

Un avis médical peut se révéler nécessaire dans certains cas :

par exemple si les crampes ne sont pas isolées. En effet, certaines maladies peuvent se manifester par une douleur, risquant dans un premier temps d'être confondue avec une crampe. Dans ce cas, d'autres symptômes s'ajoutent rapidement, tel qu'une douleur prolongée qui refuse de passer, l'absence de contracture associée du muscle, un



Un sportif souffrant d'une crampe musculaire

pied froid et blanc, une jambe chaude et enflée ou bien encore de la fièvre. Si les crampes se répètent souvent dans le temps ou cèdent de plus en plus difficilement au repos, il faudra aussi consulter votre médecin. Si vous prenez un médicament quotidien qui est connu pour favoriser les crampes (diurétiques, laxatifs, certains traitements visant à faire baisser le cholestérol sanguin ou contre l'ostéoporose...), surtout n'arrêtez pas de vous-même le traitement avant d'avoir consulté. Enfin si les crampes surviennent dans un contexte d'intoxication, une visite médicale s'impose.

Lors de la consultation médicale, votre médecin vous examinera, et prescrira les examens complémentaires utiles pour authentifier la cause suspectée. Lorsqu'une maladie est responsable des crampes, il vous proposera un traitement pour celle-ci et remplacera si possible, un médicament qui serait mis en cause dans la survenue des

crampes. Enfin si les méthodes de prévention (hydratation, étirement) n'ont pas donné de résultat et si les crampes altèrent la qualité de vie, votre médecin pourra éventuellement vous prescrire un traitement symptomatique. Il peut s'agir de médicaments pour lutter ponctuellement contre les douleurs (paracétamol ou anti inflammatoires) ou des médicaments contenant de la quinine.

Attention il s'agit là d'un traitement d'appoint. Des effets indésirables sont parfois observés. Il est donc important de signaler immédiatement toute anomalie à votre médecin traitant. Il n'est pas non plus nécessaire de poursuivre le traitement s'il n'a pas apporté d'amélioration au bout de 4 semaines. En cas de diminution significative des crampes, un arrêt du traitement médicamenteux devra aussi être envisagé après quelques mois.

Source : Dr Jean Marc Sène, médecin du sport Edem Dadzie

Médecines alternatives

Les bienfaits de l'hydrothérapie

L'eau joue un rôle très important dans la santé de l'être humain. Elle est indispensable pour la survie de l'homme sur terre. Elle a aussi des vertus thérapeutiques. L'hydrothérapie consiste à utiliser l'eau à des fins thérapeutiques. Quels sont ses avantages pour l'homme ?

On distingue l'hydrothérapie interne et l'hydrothérapie externe. L'hydrothérapie interne comprend l'aérosolthérapie, les gargarismes, la nébulisation, la cure de boisson... les minéraux présents dans l'eau (dont certains sont indispensables à la santé

comme le calcium, le potassium, le magnésium, l'iode, etc.) qui procureraient des effets bénéfiques en pénétrant dans le sang au cours des traitements.

En ce qui concerne l'hydrothérapie externe, l'eau est mise en contact avec la peau et les muqueuses. Elle est

composée de douches, de bains, de vapeurs, de massages... Les bains et les compresses d'eau froide.

L'hydrothérapie peut aider les personnes qui souffrent de douleurs articulaires ou de problèmes de circulation sanguine à réduire les symptômes de leur mal



L'hydrothérapie est l'utilisation de l'eau à des fins thérapeutiques

grâce à l'effet mécanique des jets d'eau sur le corps. Les bains permettent aussi de solliciter les articulations sans trop forcer grâce à la sensation d'un corps plus léger dans

l'eau. Les oligo-éléments et les sels minéraux de l'eau de mer revitalisent et éliminent les toxines du corps.

Félix Tagba

Lutte contre le Sida

Des acteurs des médias au parfum du Plan opérationnel 2019 & 2020

Un atelier de dissémination du Plan opérationnel 2019 et 2020 de lutte contre le sida au Togo s'est tenu, le 16 janvier dernier à Lomé. Ce plan opérationnel qui se tiendra sur deux ans est révélé à une trentaine de journalistes présents à ce séminaire.

Cet atelier de présentation aux acteurs des médias du Plan opérationnel 2019 et 2020 de lutte contre le Sida se situe dans le contexte d'accélération de la riposte au VIH. Justement, l'ONU Sida a élaboré un Plan de rattrapage pour les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en vue de l'atteinte des objectifs 90-90-90. Dans le cadre de la mise

en œuvre de ce Plan de rattrapage de traitement du VIH pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, une deuxième vague de pays dont le Togo, devaient élaborer leurs plans nationaux et les mettre en œuvre pour accélérer l'atteinte des objectifs de 3x 90 d'ici à 2020.

En effet, le contenu du Plan opérationnel 2019 & 2020 de lutte contre le Sida des objectifs 90 de l'ONU Sida :

90% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique, 90% des personnes qui connaissent leur statut sérologique sont sous traitement ARV, 90% des personnes sous traitement ARV ont une charge virale indétectable. Cet atelier dédié aux journalistes veut impliquer ces derniers depuis dans l'opérationnalisation dudit Plan, depuis la mise en



La table officielle composée des responsables du CNLS

œuvre jusqu'à l'évaluation du projet. Ainsi, les professionnels des médias sont outillés sur les grands axes du Plan opérationnel afin d'accompagner le secrétariat permanent du

Conseil national de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles (SP/CNLS-IST) dans sa mise en œuvre.

Nadia Edodji

Maisons des jeunes

De multiples activités socioéducatives pour les jeunes

Dans le souci de mieux faire connaître les maisons et centres de jeunes installés sur l'ensemble du territoire togolais, le ministère du Développement à la base de l'Artisanat de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes met à la disposition de ces derniers des activités socioéducatives pouvant leur permettre de se retrouver et de se découvrir des talents cachés, mais aussi de se construire.

Hier, les journalistes ont pu constater l'effectivité de ces activités à la maison des jeunes de Lomé située dans le quartier Amadahomé. S'inscrivant dans la dynamique de renforcement de la visibilité de la maison des jeunes de Lomé, ce programme vise à mettre en lumière les diverses activités et opportunités qu'offrent les maisons et centres de jeunes, pour répondre aux besoins de développement physique, affectif, intellectuel et social de la jeunesse.

Le programme s'étale sur plus de deux semaines et comprend des activités telles que les compétitions sportives (football et basketball, etc...), l'initiation aux métiers d'artisanat (peinture-batik, art plastique), les activités socio-culturelles (danse, musique, etc.), la promotion de la culture entrepreneuriale (concours de meilleure entreprise, échanges d'expériences, mini-foire d'exploitation, etc.) et le renforcement des capacités des chercheurs

d'emploi.

Justement, la maison des jeunes était très animée hier avec des ateliers de batik, arts plastiques, danses chorégraphiques, une compétition de football. Pour le directeur de la jeunesse, Arim Anala, « la maison des jeunes est multifonctionnelle. Le jeune qui arrive dans une telle maison trouve forcément de quoi s'occuper pour son épanouissement. Plusieurs activités y sont et d'autres innovations sont en projet afin de rendre cette maison



Le ministre Dogbé venue constater de visu le travail effectué

encore plus attrayante et utile ». Le souci des formateurs qui sont des bénévoles est de transmettre leurs arts respectifs. « Nous voulons montrer à nos jeunes frères et sœurs qu'on peut réussir sa vie avec l'artisanat. C'est un plaisir pour nous de partager nos connaissances avec eux », nous a confié Yaovi Batik, un formateur en batik.

La maison des jeunes est destinée aux jeunes sans distinctions aucune, issus

aussi bien des milieux urbains que ruraux, extrascolaires, déscolarisés ou scolarisés, diplômés de l'enseignement supérieur et des centres de formation professionnelle. A ce jour, l'on compte six maisons des jeunes implantées à Dapaong, Mango, Kara, Sokodé, Atakpamé et Lomé. Il existe également plusieurs centres de jeunes opérationnels ou en cours de construction.

Edem Dadzie



sur  ou sur le portail 

www.monkiosk.com | www.alome.com

BOA *Express*

TRANSFERT D'ARGENT
RAPIDE ET SÉCURISÉ



• Bénin • Burkina Faso • Côte d'Ivoire • Mali • Niger • Sénégal • Togo

BOA *Express*



BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK